

W

Cadre de vie

CHOUETTE

Le jardinage au naturel



POUR VOUS, POUR LES AUTRES, POUR TOUS...
FAITES LES BONS GESTES.

SOMMAIRE

**MAIS QU'EST-CE QU'UN
« PRODUIT PHYTO-SANITAIRE »?** p.4

**LES ENGAGEMENTS
DE LA VILLE DE WISSEMBOURG
POUR UNE VIE SANS PESTICIDE** p.6

LES SOLUTIONS p.8

**GÉREZ
LES DÉCHETS DE JARDINAGE** p.12

DES FICHES POUR EN SAVOIR PLUS p.14



OBJECTIF ZÉRO PHYTO!

Depuis une dizaine d'années, la ville de Wissembourg s'est engagée dans une politique d'élimination des produits phytosanitaires (pesticides de synthèse) dans l'entretien des espaces verts. A ce jour, seul le cimetière fait encore l'objet de traitement, tous les autres espaces de la ville sont entretenus grâce à des techniques alternatives, beaucoup plus respectueuses de l'homme et de l'environnement, ainsi que grâce à une gestion différenciée selon les secteurs.

À ce titre, elle a été récompensée par la Région Alsace et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, avec l'obtention du label « Commune Nature ».

Ce nouveau mode de gestion a nécessité de modifier les habitudes de travail des jardiniers, et demande également une adaptation de la part des habitants, qui voient réapparaître la végétation spontanée dans certains espaces de la ville, voire quelques pissenlits dans certaines pelouses. Un petit effort d'acceptation pour le bien-être de tous et une nature préservée!

Mais plus que l'implication de la collectivité, c'est tout un chacun qui doit se sentir concerné, et peut participer à cette démarche à son niveau.

Ce guide vous permettra donc de comprendre l'intérêt de jardiner au naturel, et vous donnera conseils et astuces à mettre en pratique à votre échelle!



MAIS QU'EST-CE QU'UN « PRODUIT PHYTO-SANITAIRE » ?

Un produit phytosanitaire (étymologiquement, « phyto » et « sanitaire » : « santé des plantes ») est un produit chimique utilisé pour soigner ou prévenir les maladies des organismes végétaux. Ils font partie de la famille des pesticides.

Il peut s'agir de substances destinées à prévenir l'action ou directement à détruire les insectes (on parle alors d'insecticide), les acariens (acaricide), les mollusques (molluscicide contre les limaces et escargots par exemple), les rongeurs (rodenticide), les champignons (fongicide), les herbes concurrentes (herbicide), les bactéries (antibiotique et bactéricide) qui peuvent être nuisibles à la vie animale ou végétale.

L'utilisation de produits phytosanitaires est mécanique à grande échelle, comme en agriculture, ou manuelle à petite échelle, comme en jardinage.

POURQUOI NE FAUT-IL PAS TRAITER AVEC DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES ?

Traiter avec des produits phytosanitaires peut gravement dégrader la qualité des ressources en eau, détruire la faune et la flore, et endommager notre santé.

QUELQUES CHIFFRES MARQUANTS

La France est 2^e consommateur Européen de pesticides (après l'Espagne), et le 4^e à l'échelle mondiale !

Elle utilise environ **67 000 tonnes de pesticides / an !**

1 gramme de substance active peut provoquer la pollution d'un ruisseau sur plus de 10 km !

En 2014, 87% des rivières et 73% des nappes surveillées en France étaient contaminées par au moins un pesticide !



Voici les impacts de ces produits sur notre vie quotidienne :



SANTÉ

Les produits phytosanitaires ont un impact important sur la santé des utilisateurs. Ils peuvent donner des maux de tête, des vomissements, des diarrhées, des tremblements, une sensation de faiblesse, de l'asthme, etc. Lors d'un contact prolongé avec ces produits, l'impact peut-être bien plus grave : baisse de la fertilité, ou encore apparition de malformations congénitales.

Mais ils ont également un impact plus vaste : sur notre alimentation.

Les pesticides utilisés pour traiter un potager se retrouvent en effet bien souvent dans les assiettes !

Ce sont ainsi des dizaines de résidus de pesticides différents que chacun peut ingérer régulièrement et qui sont mauvais pour la santé.

Le meilleur réflexe est de privilégier les fruits et légumes au naturel, même s'ils peuvent apparaître moins beaux.



NATURE

Les risques pour l'environnement sont également importants : lorsque les produits phytosanitaires sont utilisés sur des sols peu perméables ou lorsqu'il pleut, leur ruissellement entraîne une forte pollution de l'eau. Ils ont aussi un impact sur la biodiversité, car la plupart des pesticides ne sont pas sélectifs : lorsqu'on en utilise, on bouleverse tout l'équilibre de la nature. Ainsi, ces produits éliminent des insectes utiles pour la pollinisation des fleurs, et dégradent la qualité des sols où vit toute une flore bactérienne !



Les stations d'épuration ne sont actuellement pas conçues pour traiter la pollution par les pesticides. Il faut donc limiter leur utilisation pour éviter de polluer tout le cycle de l'eau (rivières, eaux souterraines...).



BIEN-ÊTRE

Il est scientifiquement prouvé que la nature encourage l'activité physique et qu'elle joue un rôle sur notre activité psychique. La nature aide à guérir les grandes fatigues et le stress.

C'est également elle qui participe à la stimulation du développement physique et socio-émotionnel de l'enfant. Les expériences positives à son contact favorisent les prises de conscience et les engagements en sa faveur. Attachons-nous donc à la préserver en limitant nos interventions !

LES ENGAGEMENTS DE LA VILLE DE WISSEMBOURG POUR UNE VIE SANS PESTICIDE

Le passage de la ville de Wissembourg au « zéro-phyto » s'est fait en 2009. Depuis lors, les jardiniers n'emploient plus aucun produit phytosanitaire pour l'entretien des espaces verts, sauf dans le cimetière où l'utilisation de ces produits est encore tolérée.

QUELS SONT LES ACTIONS MISE EN ŒUVRE PAR LA VILLE ?

Un plan de gestion différenciée a été élaboré avec l'aide de la FREDON* Alsace pour sectoriser la gestion des espaces verts et rationaliser le travail des jardiniers. Ce plan définit différents secteurs dans la ville, ainsi que 3 niveaux d'intervention.

Dans le **secteur 1**, considéré comme « prestigieux » :
1 à 2 tontes par semaine sont réalisées.

Dans le **secteur 2**, les tontes sont moins régulières car il s'agit de quartiers résidentiels en dehors du centre-ville.

Enfin, le **secteur 3** correspond aux zones plus naturelles :
une fauche est réalisée 4 à 5 fois par an.

Des techniques dites « alternatives » au désherbage chimique ont ensuite été mise en place : utilisation de brûleurs à gaz, arrachage manuel avec des outils adaptés, utilisation de brosses métalliques, jointoiement dans les files de pavés des caniveaux, paillage au pied des arbres et des massifs fleuris.

Le reste des produits de traitement anciennement utilisés a été éliminé (amené en déchetterie) et les quelques produits encore utilisés pour traiter le cimetière sont stockés dans une armoire dédiée, équipée d'un bac de rétention et fermée à clé.



* Fédération Régional de Défense contre les Organismes nuisibles

Les jardiniers font le choix d'essences locales et privilégient les plantes vivaces pour les massifs fleuris. Ces plantes sont plus rustiques, moins sensibles aux maladies, adaptées à notre climat ce qui permet de ne pas utiliser de produits de traitement et aussi de réduire l'arrosage !

WISSEMBOURG RÉCOMPENSÉE PAR L'OBTENTION DE 2 LIBELULES AU LABEL DES « COMMUNES NATURE »



Pour signifier son engagement, la ville de Wissembourg a signé la charte régionale « Démarche zéro pesticide » au niveau 2, qui marque une diminution d'au moins 70% des quantités de produits chimiques utilisés par la commune.



CHANGER LES HABITUDES !

Il y a quelques années, les villes étaient « aseptisées », « propres », traitées à coups de désherbants de synthèse, nocifs pour les jardiniers, les promeneurs, la flore et la faune locale (insectes, oiseaux, faune du sol...). Or on ne peut pas lutter contre la nature, il faut l'accepter ! Laisser se développer cette biodiversité ordinaire n'est pas synonyme de manque de soin ou d'entretien de la part des services municipaux, c'est un choix : une façon d'envisager la ville de manière plus naturelle, un retour au bon sens !



LE CAS DES CIMETIÈRES

Lieux de recueillement, les cimetières sont des sites très sensibles et les jardiniers sont contraints d'utiliser des herbicides. Un arrachage manuel des herbes poussant dans les allées en graviers serait beaucoup trop fastidieux, et aucune autre technique n'est adaptée. De nombreuses collectivités sont confrontées à ce problème, et la réglementation tolère aujourd'hui l'utilisation de produits phytosanitaires dans les cimetières. À Wissembourg, des essais de végétalisation des allées (à l'aide de plantes couvre-sol de type sédum) seront réalisés, pour s'orienter vers une gestion raisonnée de ce lieu tout en préservant son cadre.

LES SOLUTIONS

Pour jardiner au naturel, de nombreuses solutions existent, simples et adaptables à chaque échelle

Voici quelques bons gestes à mettre en œuvre :



LES ESPÈCES LOCALES

Privilégiez les espèces locales car leur adaptation au climat et au sol permet de ne pas avoir à recourir aux intrants chimiques et aussi à réduire l'arrosage ! Elles garantissent une relation harmonieuse avec notre environnement

(voir fiche 1 pour plus de détails)

LES MOYENS DE LUTTE BIOLOGIQUE NATURELS PLUTÔT QUE LES PRODUITS CHIMIQUES

Favorisez les moyens de lutte biologique : utiliser de la bière contre les limaces, planter du persil et du thym à proximité des plantes sensibles aux pucerons, mélanger du marc de café au terreau pour éloigner la mouche des carottes, diluer du savon noir dans de l'eau tiède pour lutter contre les pucerons... autant d'astuces de grand-mère qui ont prouvé leur efficacité et qui ne présentent pas de danger !

(voir fiche 2 pour quelques recettes pratiques)





LE PAILLAGE

Utilisez un paillage au pied des arbustes, arbres et massifs. Ce paillage peut être constitué de tonte de gazon, de broyage des tailles, de feuilles séchées, de compost, ...

Il permet de limiter le développement des mauvaises herbes ainsi que l'arrosage, de créer un lieu propice pour les insectes, d'améliorer la structure et de favoriser la vie microbienne du sol.



Attention toutefois à ne pas pailler les arbres fruitiers avec leurs propres feuilles, pour éviter la diffusion d'éventuelles maladies.

LES ASSOCIATIONS DE PLANTES, QUI ONT DE MULTIPLES AVANTAGES, TELS QUE :

- L'apport d'azote par les plantes de la famille des légumineuses (comme les haricots, pois, fèves, trèfles) qui le captent dans l'air et le libèrent dans le sol au fur et à mesure de la décomposition de leurs racines. Il s'agit donc d'un engrais naturel
- L'effet protecteur (face aux maladies) ou répulsif (face aux ravageurs) de certaines espèces
- Une bonne occupation de l'espace grâce à l'association d'espèces à cycle court et d'autres à cycle long
- Une meilleure utilisation du sol qui ne s'épuisera pas
- Une meilleure couverture du sol, qui ne restera pas nu pendant l'hiver et qui ne sera pas envahi d'herbes folles
(voir la fiche 1 pour des idées d'associations)





LE DÉSHERBAGE

Désherbez manuellement, avec le désherbage thermique ou à l'aide d'une binette.

Planter des espèces couvre sol au pied des massifs ou pailler permet de limiter le désherbage. Laisser revenir la végétation dans les endroits où c'est possible, ou bien conserver des zones enherbées naturelles dans le jardin pour favoriser la biodiversité et limiter le travail du jardinier à une fauche tardive !

L'UTILISATION D'ENGRAIS VERTS

Les engrais verts sont des plantes que l'on cultive entre deux cultures légumières dans le but d'améliorer la fertilité du sol. Ils peuvent être semés après la récolte du potager (octobre) puis fauchés en début de floraison et laissés sur place comme mulch avant la plantation suivante.



Les engrais verts ont de très nombreux avantages :

- ils assurent une couverture du sol, le protégeant ainsi de l'érosion,
- ils stimulent la vie microbienne du sol en mettant à disposition une nourriture abondante,
- leurs racines plongeantes travaillent le sol en profondeur et en améliorent ainsi la structure,
- ils captent des éléments nutritifs dans les profondeurs du sol (et dans l'atmosphère pour les légumineuses), utiles aux cultures suivantes,
- ils piègent les nitrates et pourront les restituer pour la culture suivante (alors qu'un sol nu laissera les nitrates s'infiltrer vers les nappes phréatiques),
- ils permettent une meilleure circulation de l'eau dans le sol,
- ils empêchent le développement des herbes indésirables,
- certains engrais verts, comme le seigle, la phacélie ou le trèfle sont de bons producteurs d'humus.

Pourquoi s'en passer ?



Les pesticides encore utilisés par des amateurs doit impérativement avoir la mention EAJ "emploi autorisé dans les jardins".

Pour les particuliers, **il est interdit d'acheter, de détenir et d'utiliser des produits phytosanitaires, à compter du 1er janvier 2019**, sauf si ces produits sont considérés comme produits de biocontrôle, ou autorisés en l'Agriculture biologique, ou classés à faible risque.

Petit plus : la boîte à idées pour accueillir la biodiversité

- Créer une haie variée pouvant nourrir et abriter diverses espèces d'oiseaux. Parmi eux, peuvent se trouver des prédateurs de certains animaux indésirables,
- Créer une mare, attirant grenouilles, crapauds et libellules, eux aussi prédateurs naturels,
- Laisser un tas de bois ou de feuilles pour fidéliser une famille de hérissons, consommateurs de divers gastropodes (limaces, escargots),
- Pour les insectes (indispensables car jouent le rôle de pollinisateurs) : créer une prairie fleurie naturelle, ou construire un hôtel à insectes *(voir fiche 4 pour plus de détails)*,
- Installer un nichoir à oiseaux. Ces derniers sont gourmands de chenilles et de pucerons. *(voir la fiche 4 pour plus de détails)*

« Plus un jardin accueille de biodiversité, plus il ressemble à un écosystème naturel et plus il a la capacité de se défendre contre les aléas climatiques et les ravageurs ».



GÉREZ LES DÉCHETS DE JARDINAGE

LE COMPOSTAGE

Composter, c'est recycler les déchets verts du jardin et de la maison en les amassant en tas pour qu'ils se décomposent.

Il s'agit d'un processus naturel de transformation des déchets organiques en présence d'eau et d'oxygène, grâce à des micro-organismes (bactéries du sol) et de petits animaux (vers de terre). Il permet de recycler les déchets de jardin, auxquels peuvent être ajoutés certains déchets de la cuisine (épluchures, coquilles d'œuf, marc de café notamment) et de la maison (mouchoirs, cendres de bois...), en un produit comparable au terreau : le compost.

Le compostage présente donc plusieurs intérêts :

- Réduire la quantité de déchets organiques de la poubelle d'ordures ménagères : on estime à un tiers le poids de ces déchets organiques dans la poubelle brune, que l'on paie au poids désormais !
- Réduire les allers/retours à la déchèterie,
- Produire du compost, amendement très utile pour le jardin.
(voir fiche 3 pour découvrir la technique de compostage en détail)



La communauté de communes du Pays de Wissembourg propose à chaque foyer du territoire d'acquérir un composteur « classique » à un tarif très intéressant. Pour les foyers ne disposant pas de jardin, il est tout à fait possible de composter en utilisant un lombricomposteur : compact, sans odeur, efficace, un tel composteur peut être placé dans un garage ou une pièce d'appartement. Il fonctionne grâce à des lombrics, et permet de récupérer du compost ainsi que du « thé de compost », liquide très riche que vous pourrez diluer dans l'eau d'arrosage de vos plantes d'intérieur ou de vos jardinières !

LE BROYAGE DES DÉCHETS VERTS

Vos déchets de taille peuvent très utilement être broyés, pour produire un paillage à utiliser dans le jardin, comme évoqué dans les pages précédentes. Il est possible d'acquérir un petit broyeur (l'idéal est de mutualiser l'achat) et une réflexion est en cours à l'échelle du SMICTOM pour mettre ponctuellement à disposition des habitants du territoire un broyeur professionnel.

L'APPORT EN DÉCHETTERIE

L'idéal est de recycler tous les déchets du jardin... dans le jardin ! Si toutefois vous avez des déchets verts à évacuer, il faut les déposer à la déchetterie la plus proche, dans la benne dédiée. Il est interdit de déposer les déchets verts dans la nature ou de les brûler !

De même, vous devez apporter en déchetterie vos produits phytosanitaires périmés ou dont vous voulez vous débarrasser, après avoir bien fermé hermétiquement le contenant pour éviter tout risque d'écoulement. Après leur collecte, les produits phytosanitaires subissent un traitement physico-chimique.



Pour mémoire, la déchetterie de Wissembourg est ouverte du mardi au samedi :

Du 1^{er} avril au 30 septembre : 9h-12h / 14h-17h30

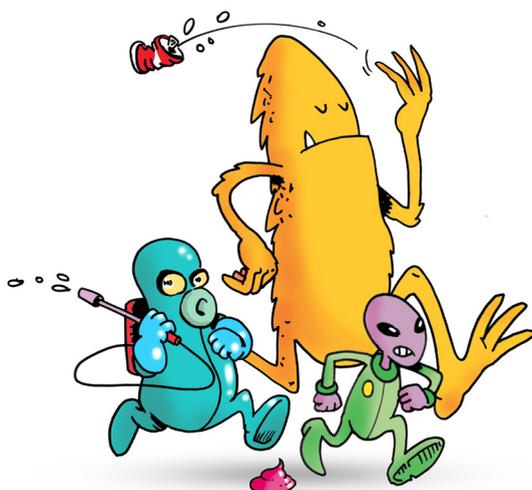
Du 1^{er} octobre au 31 mars : 9h-12h / 13h30-17h



Rédaction : mairie de Wissembourg
Conception et illustrations : Ligne à Suivre

Édition : mai 2018
Guide cofinancé par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse

Imprimé sur papier recyclé.
Ne pas jeter sur la voie publique



POUR ALLER PLUS LOIN

- le site de la FREDON Alsace :
<http://www.fredon-alsace.fr/>
- la page « communes nature » sur le site de la Région Grand Est :
<https://www.grandest.fr/demarche-zero-pesticide-concernees>
- la page « jardiner autrement » du site de l'ADEME, particuliers et éco-citoyens :
<http://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/habitation/jardiner-autrement>
- le site de l'association Haies Vives d'Alsace :
<http://www.jeplantemahaie.fr/>